

## **Compte rendu du conseil municipal du 03 Juin 2015**

**Présents** : S Charlemagne, S Arnaud, MO Salle , S Proust, D Thomas,, A Mercier, D Girault, N Fournier, R Bonjean, J Brunhes, S Bouvier, P Farges , E Buc , A M Gourdon, Y Berthon, H Delaigue, X Bernard

**Absents et excusés** : Bruno Ribière, Séverine Renault

M. Bruno Ribiere a donné un pouvoir à M. Charlemagne et Mme Séverine Renault à Mme Sophie Bouvier.

Intervention de M. le Maire qui propose un ajout à l'ordre du jour : délibération concernant la troisième tranche de mise aux normes de l'éclairage public.

### **1- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 28 avril 2015**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du conseil Municipal.

### **2- Délibération concernant la troisième tranche de mise aux normes de l'éclairage public**

Serge Proust intervient pour donner les informations à l'ensemble du conseil Municipal. Il s'agit de la troisième et dernière tranche de la mise aux normes de l'éclairage public de la commune pour un cout partagé entre le syndicat et la Mairie (50 % chacun). Le montant des travaux de cette tranche s'élève à 14 508,64 €

Le Maire propose d'accepter la proposition du SIEG. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil Municipal.

### **3 - Choix de l'entreprise pour le marché à bon de commande « voirie » suite à la réunion de la commission d'appel d'offres**

Serge Proust rappelle la procédure d'appel d'offres concernant le programme d « entretien de la voirie pour les années 2015-2016-2017. Après une étude approfondie, la commission d'appel d'offres a classé en première position l'entreprise CTPP.

Le conseil municipal, à l'unanimité, suit la proposition de la commission d'appel d'offres et retient l'entreprise CTPP.

### **4 - Proposition de taxe d'habitation sur les logements vacants**

Intervention de M. le Maire qui explique qu'une liste des logements vacants a été fournie par les services des Finances Publiques, mais que celle-ci est à compléter afin de pouvoir l'étudier et prendre une décision. Ce point sera remis à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil municipal.

### **5 - Projet Gazpar** : délibération sur le lieu d'implantation des antennes nécessaires au projet « GAZPAR »

Les lieux proposés sont :

- Toit de la mairie pour Chanonat

- Toit de l'église pour Jussat
- Château d'eau ou local poubelles à Varennes

Proposition approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### **6 - Modification du Plan local d'urbanisme**

Après explications de M. le Maire et de l'adjoint à l'urbanisme sur la situation concernant la zone AUG2, il est proposé de partir sur une modification ordinaire du P.L.U. afin de tenir compte du nouveau projet d'aménagement qui tient compte du zonage des fouilles archéologiques et du projet de création d'un centre équestre.

La proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### **7 - Projet de délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité**

Explication du Maire de l'intérêt de déclarer un périmètre de proximité qui permet à la commune de préempter lors de la vente d'un fonds de commerce dans ce périmètre. Il est proposé de définir comme périmètre de sauvegarde l'ensemble de la zone Ud du village de Chanonat.

La proposition est approuvée à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

#### **8 - Etude de la reprise du fonds de commerce « Bar tabac journaux » de la Place Delille par la commune**

Après des échanges multiples, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à la proposition de la propriétaire du fonds de commerce.

#### **9 - Projet de marché hebdomadaire**

Intervention Sandrine Arnaud : Suite à une réunion avec les producteurs, il est proposé de choisir le vendredi, à partir de 16 h, pour organiser le marché hebdomadaire, et de le situer près du Mille-Club et à l'intérieur du bâtiment. Les producteurs suivants ont donné leur accord pour participer au marché : un fromager, un boulanger bio, deux maraichers, un apiculteur, un producteur de fromages de chèvre et peut être un charcutier.

La mise en place sera effective quand nous obtiendrons des garanties des producteurs.

#### **10 - Chemins : point sur le projet de balisage/fermeture, etc**

Intervention de Delphine Girault : une proposition de fermeture de certains chemins de la commune a été faite par le Parc des Volcans ; suite à cette proposition une réflexion doit être engagée par la commission des chemins afin de vérifier certains éléments de ce point, mais aussi afin de faire une proposition concrète lors d'un prochain Conseil Municipal.

A suivre donc.

#### **11 - Délibérations concernant le choix d'un cabinet d'architectes/urbanistes pour le projet de requalification du quartier des écoles**

Le maire rappelle que 5 cabinets ont été consultés et trois ont été reçus par le maire et les adjoints. Ensuite, une réunion de la commission d'appel d'offres renforcée par les adjoints a statué en proposant de retenir la proposition du cabinet Boris Bouchet Architectes.

La proposition est soumise au vote et le cabinet Boris Bouchet est retenu à l'unanimité par le conseil Municipal.

#### **12 - Emploi d'un contrat à durée déterminée**

Intervention de Daniel Thomas qui présente la candidature de C Daucher pour ce CDD (du 08 au 26 juin 2015 et du 15 juillet au 28 août 2015).

C Daucher a une formation des espaces verts et il a déjà travaillé en CDD dans une autre commune (Orcet)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **13 - Décision modificative du budget**

Oubli de l'inscription au budget de la cotisation à l'association des forts villageois

Lors de la présentation du budget 2015 un oubli de 61 EUROS pour l'inscription au budget de la cotisation à l'association des forts villageois qui n'a pas été soumise au vote du conseil.

Modification adoptée à l'unanimité du conseil municipal.

#### **14 - Questions diverses**

Explication de Serge Proust du document remis lors du conseil sur le projet de fusion des trois Communautés de Communes (Allier Comté Communauté, Les Cheires, Gergovie Val Allier Communauté)

Prochaine réunion du conseil : le 7 juillet 2015, à 19 h 30.